

Attribution de temps

En ce qui concerne la motion d'attribution de temps, je regrette que les tactiques dilatoires de l'opposition nous aient forcés à recourir à de telles mesures. J'ai toujours soutenu qu'il valait mieux permettre le débat et adopter les projets de loi en prolongeant les séances, et c'est ce que nous avons fait. Vendredi dernier, madame la Présidente, nous avons voulu prolonger la séance et travailler un peu plus tard dans l'après-midi. Les membres du gouvernement étaient certainement prêts à le faire.

M. Tobin: Essayez de garder votre sérieux lorsque vous dites cela, Doug.

M. Lewis: Tous les députés ministériels qui sont sérieux aiment travailler le vendredi et nous étions disposés à nous occuper des affaires de la nation.

M. Tobin: Vous ne vouliez pas retourner dans votre circonscription?

M. Lewis: Quand nous avons demandé à la Chambre de prolonger les heures pour pouvoir en finir avec cette mesure et la renvoyer au comité, les partis de l'opposition ont refusé. Ils semblaient tout heureux de leur coup. Les Canadiens savent maintenant que les députés de l'opposition pensent à tout sauf à travailler le vendredi après deux heures.

Madame la Présidente, des centaines de milliers de Canadiens étaient au travail après 14 heures vendredi après-midi. Nous aurions suivi volontiers leur exemple . . .

M. MacLellan: Vous étiez les seuls alors.

M. Lewis: . . . mais on ne pouvait pas en dire autant des députés de l'opposition.

M. MacLellan: Attention, votre nez est en train de s'allonger.

M. Lewis: J'ai dit tout à l'heure, madame la Présidente, que ce projet de loi avait été débattu les 24, 25 et 27 mai et les 1^{er} et 3 juin, soit cinq jours à l'étape de la deuxième lecture. Quelque 20 députés sont intervenus. La députée de Hamilton-Est (M^{me} Copps) m'a fait remarquer mon erreur. Madame la Présidente, nous avons toujours eu pour principe de ne pas fournir à l'opposition matière à bloquer systématiquement un projet de loi. C'est pour cette raison que nous nous sommes montrés plutôt circonspects dans nos interventions.

On nous a présenté deux amendements motivés pour une raison fort simple: il n'y avait tout simplement pas assez de députés de l'opposition souhaitant débattre cette mesure. Et pour rafraîchir un peu la liste des intervenants, afin d'éviter la tenue d'un débat motivé et permettre à la même personne de parler plusieurs fois, nous avons accepté ces deux amendements motivés de l'opposition. Nous avons passé environ huit heures et demie à débattre cette mesure. C'est amplement suffisant pour permettre aux intéressés de se faire entendre.

Nous avons déjà tenté de prolonger les heures de séance, mais nous n'avons réussi qu'une seule fois. Nous sommes revenus à la charge vendredi pour faire avancer l'étude de cette excellente mesure, mais nous nous sommes constamment heurtés aux tactiques dilatoires de l'opposition.

Si je puis me le permettre, je voudrais passer maintenant au deuxième volet de mon intervention pour expliquer les tenants

et les aboutissants de ce projet de loi. Nous nous sommes lancés dans une campagne de privatisation des entreprises publiques qui n'ont plus aucune raison de relever de l'État ou qui peuvent fonctionner autrement dans le cadre de la politique publique pour le plus grand bien des contribuables. Nous en avons privatisé plusieurs, et grâce à notre politique, les contribuables n'ont plus à fabriquer de la poudre à canon, à s'occuper des communications ou à construire des avions. Nous nous sommes retirés également de l'hôtellerie. Songez, madame la Présidente, que, grâce à nos initiatives, le Canada rattrape les autres pays. Tous les gouvernements du monde s'orientent de plus en plus vers la privatisation.

M. Manly: Margaret Thatcher?

M. Lewis: Non. La France, par exemple, et le Japon. Pas Margaret Thatcher. Je savais que le député sauterait sur cet argument, mais ce n'est pas le cas. Cela se passe en France. Rattrapez la France. Nous avons des dinosaures dans l'opposition. Nous avons le parti libéral dinosaure et le Nouveau parti démocratique du statu quo dont les membres ne veulent pas entendre parler de privatisation. Tous les gouvernements la préconisent, mais il ne faut pas l'instaurer au Canada, car nous, les Canadiens, nous aimons fabriquer des avions et perdre de l'argent! Nous aimons gérer des hôtels et perdre de l'argent! Nous aimons fabriquer de la poudre à canon! Voilà ce que libéraux et néo-démocrates préconisent. Ils aiment perdre de l'argent. Nous, madame la Présidente, nous avons privatisé des entreprises et, grâce à notre initiative, chez De Havilland seulement, 1 000 Canadiens de plus ont un emploi.

● (1230)

Je sais que mes amis néo-démocrates trouvent à redire à l'emploi de 1 000 Canadiens. Incidemment, un grand nombre d'entre eux versent aussi des cotisations syndicales. La privatisation de sociétés entraîne la création d'emplois, une plus grande croissance et un plus grand dynamisme. C'est la raison d'être du présent projet de loi et c'est ce que fait le gouvernement.

Nous avons l'intention de faire franchir au projet de loi l'étape de la deuxième lecture et de donner suite à notre programme de privatisation. Le Canada s'alignera alors sur le reste du monde. Les dinosaures peuvent s'en tenir au statu quo et à l'immobilisme dans le domaine de la propriété publique. Mais ils découvriront au cours des prochaines élections dont ils souhaitent tant la venue qu'ils sont dépassés, non seulement par les Canadiens, mais par le reste du monde. Nous avons des choses à accomplir, madame la Présidente.

[Français]

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Madame la Présidente, je déplore la tactique du gouvernement de vouloir utiliser leur nombre imposant de quelque 208 députés et d'utiliser également le Règlement de la Chambre qui, comme nous le savons très bien, est ouvert à l'interprétation, justement parce qu'il a été écrit de bonne foi par des députés de la Chambre qui, dans leurs négociations avec le gouvernement au pouvoir, essayaient de comprendre qu'il fallait un certain ordre, qu'il fallait adopter une procédure juste et équitable envers tous et chacun . . .